

TABLE DES MATIÈRES

Qu'est-ce que le guide d'accompagnement pédagogique?	3
Suggestions d'utilisation de l'album pédagogique	3
L'éducation aux droits humains	4/5
Domaines d'apprentissages et compétences disciplinaires	6
Un monde à l'endroit	7
Les droits humains et les droits des enfants, ça nous concerne	8/9
Le droit à la non-discrimination	10/11
Le droit à la vie et à la santé	12/13
Le droit à la protection	14/15
Le droit à un niveau de vie décent	16/17
Le droit à l'éducation	18/19
Le droit de vivre en paix	20/21
Conclusion	22
Réponses aux jeux et références pertinentes	23

L'album pédagogique sur les droits des enfants ainsi que le guide de l'enseignant sont produits par le Réseau In-Terre-Actif du Comité de Solidarité/Trois-Rivières. Le Réseau In-Terre-Actif est un outil d'éducation et de sensibilisation jeunesse à la solidarité et à la citoyenneté. Il vise à susciter l'engagement des jeunes du primaire et du secondaire, ainsi que du grand public sur divers enjeux sociaux, environnementaux et internationaux. www.in-terre-actif.com

COORDONNATEUR DU PROJET

Richard Grenier

ÉLABORATION DU CONTENU

Sarah Bourdages, Javier A. Escamilla H., Richard Grenier et Anick Michaud

ILLUSTRATIONS

Javier A. Escamilla H.

CONCEPTION GRAPHIQUE

cubebbleu.com

CORRECTION DES TEXTES

Denis Hébert, Ginette Houle

VALIDATION PÉDAGOGIQUE

Élèves et enseignants de la commission scolaire La Riveraine 2010

Pour consulter les documents de référence, visitez le site Web du Réseau In-Terre-Actif à l'adresse suivante : www.in-terre-actif.com

Projet réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada accordé par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI).



Agence
canadienne de
développement
international

Canadian
International
Development
Agency



COMITÉ DE SOLIDARITÉ
TROIS-RIVIÈRES



Ce guide est imprimé sur du papier recyclé à 100 % et du carton recyclé à 30 %



QU'EST-CE QUE LE GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUE?

Il s'agit d'un guide d'accompagnement destiné à l'enseignante et l'enseignant ou à toute autre personne désirant utiliser l'album dans un contexte éducatif avec des élèves ou des groupes de personnes. Ce guide se veut être un outil d'accompagnement, de référence ainsi qu'un complément à l'album. Il permet d'outiller les intervenants qui maîtrisent moins la thématique ou qui désirent être accompagnés dans l'utilisation de l'outil pédagogique.

SUGGESTIONS D'UTILISATION DE L'ALBUM PÉDAGOGIQUE

L'intention éducative de l'album est de sensibiliser et de responsabiliser les jeunes quant à certaines causes et conséquences des droits des enfants. Dans un esprit d'éducation citoyenne, l'outil pédagogique propose des pistes d'action pour les élèves. Il cherche également à favoriser l'autonomie et la créativité des jeunes tout en leur permettant de personnaliser leurs apprentissages de différentes façons.

L'album peut être utilisé à différents moments dans l'année scolaire, procurant ainsi à l'éducateur une grande liberté pédagogique.

Vous pouvez aborder ces pages sous forme de lecture en groupe. Si les élèves ont des questions; les autres élèves peuvent tenter d'y répondre, cela vous permettra de saisir leur compréhension quant à ce sujet.

Vous pouvez aussi travailler l'album sous forme de projet en sous-groupe. Chaque équipe aura à travailler un droit et à le comprendre afin d'être en mesure de l'expliquer aux autres. Commencez par faire l'introduction de l'album en grand groupe (p. 2 à 5) et ensuite, assignez un droit à chaque équipe. Par la suite, vous pourrez demander aux équipes, une à une, de vous présenter le droit sur lequel elles ont travaillé. Enfin, après la présentation de chacun des droits, vous pourrez proposer une activité que vous aurez choisie dans ce guide afin de favoriser l'intégration des informations importantes. À la toute fin, en classe, faites aussi la conclusion de l'album en groupe (p. 18).

Notez que certains mots plus difficiles sont en caractères **gras**. Les élèves peuvent rechercher leur définition à la fin de l'album.

L'éducation aux droits humains

Quand on enseigne adéquatement aux enfants leurs droits, ils apprennent également les droits et libertés des autres ainsi que leur responsabilité de respecter les droits des autres.

PATRIMOINE CANADA

www.pch.gc.ca/pgm/pdp-hrp/canada/enfnt-fra.cfm

POURQUOI ÉDQUER LES ENFANTS AUX DROITS HUMAINS?

Voici quelques-unes des raisons pour lesquelles l'éducation aux droits humains s'avère fondamentale :

- **Parce que c'est un droit** : L'article 42 de la Convention relative aux droits de l'enfant stipule que les enfants ont le droit de connaître leurs droits. Les adultes ont la responsabilité de faire en sorte que les enfants soient informés de leurs droits et en mesure de les exercer.
- **Pour un meilleur respect des droits** : Connaître ses droits est la première étape pour une meilleure promotion et un meilleur respect des droits. Dans les milieux où les enfants connaissent leurs droits, les droits des enfants sont mieux promus et respectés et moins d'abus sont généralement observés.
- **Parce que les valeurs des droits humains sont universellement reconnues** : Les adultes qui travaillent auprès des enfants ont constamment à déterminer quels comportements sont acceptables ou non. Ce type de décisions se base sur des jugements généralement fondés sur des expériences et des valeurs personnelles. L'éducation aux droits propose un cadre clair pour déterminer quand et comment intervenir auprès des enfants, en appuyant les interventions sur des valeurs universellement reconnues qui découlent directement de la Déclaration universelle des droits de l'homme.



- **Pour favoriser l'estime de soi et la participation active**

des enfants : La connaissance de leurs droits amène les enfants à réaliser leur propre importance en tant qu'être humain. Les enfants prennent conscience que ce qu'ils vivent, pensent ou ressentent a une valeur, et qu'ils peuvent contribuer de façon positive à la vie du groupe, de la famille, de l'école ou de la communauté. L'éducation aux droits favorise l'engagement des enfants dans les activités de leur milieu.

- **Pour renforcer les comportements positifs chez les**

enfants : L'éducation aux droits est une des approches les plus efficaces pour promouvoir les comportements positifs chez les enfants parce qu'elle se fonde sur la réflexion critique et le renforcement du sens des responsabilités. L'éducation aux droits invite les enfants à réfléchir à la façon dont ils interagissent avec les autres et éventuellement à modifier leurs comportements à la lumière des valeurs des droits humains. Ils sont non seulement sensibilisés à l'importance du respect, de la collaboration et de l'inclusion, mais également mieux outillés pour mettre en pratique ces valeurs dans leur vie quotidienne. Des recherches ont démontré qu'il était beaucoup plus facile de cultiver ces valeurs et attitudes positives chez les enfants et les jeunes plutôt que d'essayer de modifier des comportements discriminatoires bien enracinés chez des adultes.

¹Tiré de la trousse pédagogique « On ne joue pas avec nos droits », du Centre d'éducation aux droits humains, <http://www.equitas.org/trousse/index.php?expand=dvdtoolkit>



Domaines d'apprentissages et compétences disciplinaires

L'album pédagogique peut s'adapter à plusieurs domaines d'apprentissage et il touche diverses compétences disciplinaires. De plus, l'album peut être utilisé à différents moments dans l'année scolaire, procurant ainsi à l'éducateur une grande liberté pédagogique. Le tableau suivant présente quelques exemples de liens possibles avec le curriculum scolaire québécois au troisième cycle du primaire ainsi qu'au premier cycle du secondaire :

DOMAINES D'APPRENTISSAGE	NIVEAUX	COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES	IDÉES D'UTILISATIONS POSSIBLES
Domaine des langues	3 ^e cycle prim. 1 ^{er} cycle sec.	Lire et apprécier des textes variés	L'élève exerce sa compréhension de texte à la suite des questions.
	3 ^e cycle prim. 1 ^{er} cycle sec.	Écrire des textes variés	L'élève écrit sur les problématiques des droits des enfants ou à partir des défis à relever.
	3 ^e cycle prim. 1 ^{er} cycle sec.	Communiquer oralement	L'élève communique oralement ses apprentissages et/ou les défis relevés.
Domaine de l'univers social	3 ^e cycle prim.	Interpréter le changement dans une société et sur son territoire	L'élève explique les impacts du respect ou du non-respect des droits des enfants sur la planète et il situe des faits sur la carte du monde.
	1 ^{er} cycle sec.	Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire	L'élève écrit ses prises de conscience sur les impacts du respect ou du non-respect des droits des enfants et la pertinence de poser des gestes pour les faire respecter.
Domaine du développement personnel (éthique et culture religieuse)	3 ^e cycle prim.	Réfléchir sur des questions éthiques	L'élève décrit oralement ou par écrit les impacts du respect ou du non-respect des droits des enfants.
	1 ^{er} cycle sec.	Réfléchir sur des questions éthiques	L'élève décrit oralement ou par écrit les impacts des droits des enfants.
	1 ^{er} cycle sec.	Pratiquer le dialogue	L'élève élabore son point de vue par écrit ou oralement.
Domaine des arts	3 ^e cycle prim.	Créer des œuvres artistiques	Création de slogans, d'une charte des droits imagée, etc.
	1 ^{er} cycle sec.	Créer des images personnelles	Création artistique sur les effets d'un monde sans droit, sur les sentiments que peuvent vivre des enfants.
	1 ^{er} cycle sec.	Créer des œuvres dramatiques	Création de sketches sur des actions à réaliser ou des problèmes écologiques.

Si le monde était un village

Pages 2 et 3 de l'album

Ces pages veulent permettre à l'élève de personnaliser son album et elles visent à lui faire prendre conscience de la chance qu'il a par rapport à l'ensemble des humains de la planète. De plus, elles servent à susciter l'intérêt du jeune sur le propos éducatif de l'album. L'intention ici, et cela reste vrai tout au long de l'album, n'est pas de culpabiliser le jeune, mais bien de le sensibiliser et le responsabiliser quant aux droits des enfants.

DÉROULEMENT SUGGÉRÉ

Laissez d'abord les élèves lire individuellement ces pages et répondre aux questions. Par la suite, demandez aux élèves de partager en classe, dans un premier temps, ce qu'ils ont répondu aux cinq premières questions et puis, dans un deuxième temps, aux deux dernières questions.

Les droits d'avoir un nom et une nationalité (article 7) ainsi que d'avoir une identité officiellement reconnue sur papier (article 8) sont inscrits dans la Convention relative aux droits des enfants. Les enfants ont également le droit d'exprimer leur opinion (article 12).

Pour des millions d'enfants dans le monde, ces droits ne sont pas respectés. Il importe d'insister sur le fait que la majorité de ces enfants souffrent, rêvent et luttent pour avoir la chance que les enfants d'ici ont.

Vous pouvez guider les élèves avant ou pendant la lecture de ces pages en les interrogeant sur les points suivants :

- Nommez les conséquences possibles de ne pas avoir d'identité reconnue.

Réponse possible : Ces enfants n'ont pas accès ou ils ont peu de chance d'avoir accès à l'éducation, à la santé, à la propriété, aux voyages, etc.

- À votre avis, pourquoi les parents n'enregistrent-ils pas leurs enfants à la naissance?

Réponse possible : La pauvreté, la guerre, les distances pour se rendre à la ville, le manque d'éducation des parents sont quelques réponses possibles.

RETOUR SUR LE TEXTE « SI LE MONDE ÉTAIT UN VILLAGE DE 100 PERSONNES »

Vous pouvez télécharger le texte complet afin d'aller plus loin sur le sujet et de permettre de belles prises de conscience chez les élèves :

www.populationdata.net/index2.php?option=mondevillage

Pour une présentation imagée (en anglais) :

www.tuxboard.com/si-le-monde-etait-un-village-de-100-personnes

Notez qu'il existe plusieurs sites qui traitent de ce sujet et que les chiffres peuvent varier d'un site à l'autre.

Enfin, invitez les élèves tout au long de l'album à personnaliser leurs apprentissages. Ils peuvent le faire, en exprimant leur opinion personnelle sur les questions qui leur seront posées ainsi que les défis qu'ils seront invités à relever. Ils peuvent aussi colorier les personnages, surligner des éléments du texte qu'ils trouvent importants.

Les droits humains et les droits des enfants, ça nous concerne

Pages 4 et 5 de l'album

Ces pages permettent aux élèves de mieux saisir ce que l'on entend par un droit humain et ce qui fait que les enfants ont des droits spécifiques reconnus par une Convention. Elles veulent également répondre à l'interrogation légitime des jeunes sur la pertinence et l'importance de s'éduquer aux droits des enfants.

Vous pouvez guider les élèves avant ou pendant la lecture de ces pages en les interrogeant sur les points suivants :

- Quelle serait votre définition d'un droit? Y a-t-il, selon vous, une différence entre un « droit » et un « désir »?

(Écoutez les réponses des élèves et complétez au besoin.)

Avoir un **droit**, pour une personne, c'est avoir la faculté, reconnue par une loi ou un règlement par une autorité publique, de jouir d'un tel avantage ou d'agir d'une telle façon. Avoir un **désir**, c'est plutôt avoir l'envie, le souhait de faire quelque chose, sans pour autant que le droit de réaliser ce désir soit formellement reconnu.

- À votre avis, à quoi ressemblerait notre monde s'il n'y avait aucun droit à respecter?

Suggestions de réponses : loi du plus fort qui écrase les plus faibles, état de guerre permanent, gaspillage du potentiel de chaque personne qui ne peut se développer harmonieusement, le monde serait plein de dangers, les gens auraient peur...

- Trouvez-vous important que les enfants soient protégés par des droits? Pourquoi?

Réponses personnelles des élèves

Mise en situation à proposer aux élèves pour leur permettre de mieux comprendre l'importance de pouvoir jouir de nos droits et que ceux-ci soient protégés :

« Imaginez qu'une nouvelle équipe de direction arrive à la tête de l'école et décide d'interdire toutes les récréations et de punir les élèves indisciplinés en les frappant. Que feriez-vous? Que diriez-vous? »

C'est parce que les droits des enfants sont respectés (droit à la récréation et à la protection contre la violence) et que cette situation ne se produit pas ici.

- Êtes-vous d'accord avec le fait que personne n'est à l'abri du manque de respect de ses droits?

Il peut s'avérer important d'insister auprès des élèves sur le fait que, dans nos sociétés d'abondance et de confort, où nous avons facilement accès à l'éducation, à la santé, à de la nourriture, à de l'eau potable, à l'électricité, nous pouvons avoir tendance à prendre certains droits pour acquis et à oublier que plusieurs d'entre eux ne sont pas respectés ailleurs dans le monde. La vigilance reste toutefois de mise face au respect de nos droits : divers événements peuvent tout faire basculer. (Vous pouvez demander à vos élèves de donner quelques exemples : guerre, catastrophe naturelle, crise économique...)

- Quelqu'un a-t-il envie de partager une expérience personnelle où il a été victime ou témoin du non-respect d'un droit?

Il importe de s'assurer du respect et de l'écoute de chacun quant au témoignage personnel d'un élève. Ne pas hésiter à intervenir au besoin.

Enfin, les jeunes pourraient vous questionner sur les raisons qui expliquent qu'un pays comme les États-Unis n'ait pas encore ratifié la Convention sur les droits des enfants.

Ratification : acte formel permettant de confirmer ce qui a été convenu, accepté ou promis.

(Par exemple : C'est la différence entre sceller une entente avec un simple accord verbal ou une poignée de main et l'officialiser par la signature d'un contrat.)

RÉPONSE POSSIBLE

Les États-Unis ont ratifié presque tous les autres traités sur les droits de l'Homme; cependant ils n'ont pas ratifié la Convention sur les droits des enfants. Les raisons de ce refus peuvent être sujettes à interprétation. Les opposants laissent entendre, entre autres, que cela encouragerait les enfants à poursuivre leurs parents pour n'importe quelle raison ou dicterait aux parents la manière d'élever leurs enfants, etc. D'autres motifs sont en lien avec le fait que, dans certains États américains, la peine de mort est toujours en vigueur. Elle permet même, dans certains contextes, d'exécuter une personne condamnée pour un crime commis avant l'âge de 18 ans, alors que l'article 37 de la Convention interdit clairement les traitements inhumains ou dégradants envers les enfants.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter les sites :

UNICEF USA

www.unicefusa.org

RÉSEAU D'INFORMATION DES DROITS DE L'ENFANT (CRIN)

www.crin.org/francais/index.asp

Droit à la non-discrimination

Pages 6 et 7 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à la non-discrimination ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

Vous pouvez introduire la lecture de ces pages en posant quelques questions aux élèves :

- Y a-t-il des gens parmi vous qui ont des préjugés? (Il y a de fortes chances que personne ne lève la main... Rappeler aux élèves que les préjugés peuvent être positifs ou négatifs et qu'il est pratiquement impossible de ne pas en avoir envers qui ou quoi que ce soit, mais qu'on peut s'en défaire..)
- Une fois des préjugés identifiés : Sur quelle base ces idées préconçues se sont-elles fondées? Expériences vécues? Histoires entendues? Point de vue des médias?

Définition d'un **préjugé** : Un préjugé est une idée préconçue que l'on a sur quelqu'un ou sur quelque chose. On est certain que c'est vrai alors qu'on ne l'a pas vérifié. On juge à l'avance, avant de connaître.

Exemple de préjugé positif : Les filles adorent jouer à la poupée et faire la cuisine.

Exemple de préjugé négatif : Les garçons n'aiment pas la lecture et préfèrent se battre.

Afin d'engendrer une discussion sur les préjugés et la discrimination, il peut être intéressant de faire vivre la mise en situation suivante à la classe :

À QUI DONNE-T-ON L'ORGANE?

Le temps presse. Cinq personnes attendent pour bénéficier d'une greffe de rein depuis longtemps et pour chacune d'entre elles, ce rein constitue leur dernière chance de survie. En équipe de 5 ou 6, vous devez déterminer quelle sera la personne qui recevra le rein rendu disponible, il y a moins d'une heure. Il doit y avoir un consensus sur la personne à choisir, c'est-à-dire que tout le monde de votre équipe doit se rallier à la décision. Vous devrez ensuite expliquer à la classe qui vous avez choisi et pourquoi, ainsi que les raisons qui vous ont poussé à ne pas choisir les quatre autres personnes.

Marc, jeune garçon de 30 ans, homosexuel, avocat, célibataire, riche et fumeur.

Mohamed, étudiant de 20 ans en droit, d'origine africaine, immigré au Québec il y a 4 ans avec sa famille.

Julie, 44 ans, mère monoparentale de 2 enfants, assistée sociale depuis 5 ans.

Luc, garçon de 17 ans, décrocheur, artiste-peintre.

Victor, 24 ans, en fauteuil roulant, étudie présentement en travail social.

RETOUR SUR L'ACTIVITÉ

Demander à chaque équipe quel a été leur choix et comment elle a procédé pour éliminer ou choisir les candidats. Expliquer que le processus de sélection découle souvent de nos valeurs (celles qu'on préfère choisir) et de nos préjugés, et que l'élimination de certains candidats est une forme de discrimination (selon le sexe, l'origine, l'âge, la situation économique, l'emploi, etc.), car il n'y a pas de bonnes réponses à l'exercice. A-t-on jugé selon nos propres expériences basées sur des personnes présentant certaines des caractéristiques des personnages de la mise en situation ou selon l'opinion véhiculée par nos parents ou par les médias à l'égard des personnes appartenant à certains groupes sociaux?

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : CROYEZ-VOUS QUE LES GENS DIFFÉRENTS DE VOUS ONT QUELQUE CHOSE À VOUS APPORTER?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- Ils peuvent nous enseigner de nouvelles façons intéressantes de faire (cuisine, habillement, éducation des enfants, relations hommes/femmes, mode de vie, etc.);
- Ils peuvent nous faire réaliser qu'il n'y a pas qu'un seul point de vue qui puisse être valable sur une situation ou un événement;
- Ils peuvent nous renseigner sur des réalités (histoire, vie dans un autre pays, etc.) que nous ne connaissions pas.

Vous pouvez également demander aux élèves si, au quotidien, ils adoptent des comportements d'ouverture aux autres et font des efforts pour tenter de mieux connaître les gens qui sont différents d'eux ou s'ils ont plutôt tendance à s'éloigner de ce qu'ils ne connaissent pas.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ VICTIME DE DISCRIMINATION OU CONNAISSEZ-VOUS QUELQU'UN QUI EN A SOUFFERT? COMMENT SE SENT-ON DANS DE PAREILLES SITUATIONS?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants (incompréhension, rejet, tristesse, frustration, sentiment d'injustice, indifférence, etc.) ou d'autres à votre convenance. Vous pouvez également faire des liens avec les éléments qui ont été évoqués lors de la mise en situation « À qui donne-t-on l'organe? ».

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi? Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Que pensez-vous de la politique de l'enfant unique en Chine? Le fait que les garçons soient favorisés au détriment des filles aura-t-il des conséquences sur la société chinoise de demain? (Déséquilibre entre nombre d'hommes et de femmes, difficulté pour les hommes de se marier et de fonder des familles, sentiment de frustration chez les hommes, trafic de femmes et de fillettes...)
- Selon vos observations, votre école est-elle adaptée pour les élèves handicapés? Qu'en est-il de votre ville? Les personnes en fauteuil roulant peuvent-elles s'y déplacer à leur aise?

Saviez-vous que, dans la Charte canadienne des droits et libertés, l'article 15 stipule que tous les habitants du Canada sont égaux devant la loi, indépendamment de leur race, origine, couleur, religion, sexe, âge ou déficiences (mentales et physiques)?

laws.justice.gc.ca/fr/charte/1.html

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante, l'enseignant à l'endroit des élèves, notamment en lien avec l'intimidation à l'école ou les moqueries de certains jeunes par rapport à d'autres. Elle peut également faire prendre conscience que les droits qu'il faut respecter à l'échelle mondiale sont les mêmes que ceux qui doivent être respectés à petite échelle, c'est-à-dire à l'école et à la maison.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVONS LE DÉFI »

Les élèves peuvent tenter de mettre le doigt sur des préjugés qui circulent dans l'école et créer du matériel de sensibilisation qui pourra inspirer les autres élèves. Slogans, affiches, mini pièce de théâtre, kiosque sur l'heure du midi : soyez créatif!

Vous pouvez également vous donner un défi à réaliser à l'extérieur de l'école. Y a-t-il des gens dans votre entourage (parents, amis, voisins, etc.) qui expriment et véhiculent des préjugés non fondés? Donnez-vous la mission de leur faire changer d'avis!

Droit à la vie et à la santé

Pages 8 et 9 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à la vie et à la santé ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

Vous pouvez introduire la lecture de ces pages en posant quelques questions aux élèves :

- Selon vous, de quoi avons-nous besoin pour être en bonne santé? (Eau, nourriture, chauffage, vêtements, traitements médicaux au besoin, amour et affection, environnement agréable, exercice, saines habitudes de vie...)
- Considérez-vous que vous faites tout ce qui est nécessaire afin de vous maintenir en bonne santé? (Activité physique, bonne alimentation, visites régulières chez le médecin, traitements des maux aussitôt que des symptômes apparaissent...)
- Considérez-vous la santé comme étant un droit ou un devoir pour les enfants?

La santé est un droit parce que...

- Elle est reconnue comme telle dans les articles 6 et 24 de la Convention relative aux droits de l'enfant;
- Elle ne dépend pas seulement de notre bon vouloir personnel, mais aussi de l'accès aux infrastructures (hôpitaux, cliniques, etc.) et aux ressources (médicaments, personnel médical qualifié, etc.) qui doivent être fournies par les gouvernements en place;
- Elle est l'un des principaux éléments qui permet aux humains de développer leur potentiel au maximum et de s'épanouir. Elle doit donc être accessible à tous et à chacun.

La santé est également un devoir parce que...

- Dans une certaine mesure, ce sont nos gestes personnels quotidiens qui la déterminent; il est donc à nous de la prendre en charge;
- Si notre santé est très mauvaise, notre survie même est compromise. Il est donc notre devoir de la préserver afin de pouvoir jouir du reste de la vie;
- Pour être en mesure de participer pleinement et activement à la société, de travailler ou d'aller à l'école; être en bonne santé est un élément primordial.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : À VOTRE AVIS, POURQUOI DIT-ON QUE LES ENFANTS SONT L'AVENIR DE L'HUMANITÉ?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- Parce qu'ils sont les adultes de demain, qui feront à leur tour des enfants et contribueront à la survie de l'espèce humaine;
- Parce que ce seront eux qui devront prendre des décisions (dans le cadre de leur emploi ou dans leur vie personnelle) qui influenceront le cours de l'histoire de la planète;
- Parce que s'ils grandissent en étant porteurs d'idées de justice sociale, de droits humains et de conscience écologique, ils peuvent arriver à transformer la société des prochaines années.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : PENSEZ-VOUS QUE LE DROIT À LA VIE ET À LA SANTÉ EST RESPECTÉ DE FAÇON ÉGALE PARTOUT DANS LE MONDE?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- Non, parce que certains enfants habitent trop loin des établissements médicaux (hôpitaux, cliniques...) pour pouvoir y être traités en cas de besoin;
- Non, parce que dans certaines régions du globe, les ressources favorisant une meilleure santé (eau potable, nourriture en quantité suffisante et de qualité, filets protecteurs contre les moustiques porteurs de maladies, etc.) sont hors de prix ou de portée;
- Non, parce que certains médicaments sont disponibles à des prix faramineux et ils sont donc inaccessibles pour la grande majorité des populations des pays en développement.

Notez qu'en répondant à cette question, les élèves peuvent faire mention des exemples illustrés et décrits dans la section « Saviez-vous que? », ce qui permet de faire le lien avec la page 9.

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi? Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Comment expliquez-vous la différence très importante entre le taux de mortalité infantile du Canada et celui de l'Angola? (Angola : conditions sanitaires déficientes, difficultés d'accès aux soins de santé, pauvreté, guerres, corruption gouvernementale...)
- Un traitement permettant d'enrayer le SIDA au cours des tout premiers mois de l'apparition de la maladie est disponible sur le marché. Dans ce cas, pourquoi croyez-vous que la maladie continue de faire autant de ravages sur le continent africain? (Coût des traitements beaucoup trop élevé pour les populations à faible revenu, croyances populaires erronées sur les causes de la maladie et les traitements appropriés, faible niveau d'éducation des populations visées...)
- Selon vous, quelles peuvent être les mesures de base à respecter pour favoriser la vie et la santé d'un enfant? (Alimentation saine et diversifiée, suivi médical avant, pendant et après la grossesse, accès à de l'eau potable et en quantité suffisante, encadrement familial ou communautaire adéquat, absence de situations de crise – alimentaire, financière, écologique, militaire – dans l'environnement de l'enfant...)

Saviez-vous que, selon Statistiques Canada et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), environ 70 % des décès enregistrés au Canada chaque année sont causés par des cancers ou des maladies cardiovasculaires?

www.cyberpresse.ca/actualites/quebec-canada/sante/201007/24/01-4300956-le-cancer-premiere-cause-de-mortalite-au-canada.php

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser face à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante et l'enseignant à l'endroit des élèves.

Il peut aussi s'avérer intéressant de susciter une discussion entre les élèves et leurs parents sur les droits et responsabilités de chacun face à la santé. L'album peut d'ailleurs être utilisé à la maison pour engendrer une discussion familiale au sujet des droits et responsabilités des enfants.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVONS LE DÉFI »

Les élèves peuvent faire valoir leurs idées en s'exprimant à tour de rôle en équipe sur le sujet en utilisant divers supports (cartons, dessins, etc.). Le matériel créé peut porter sur divers thèmes :

- Quels sont les gestes à favoriser pour éviter de contaminer les autres lorsque nous sommes malades?
- Quels sont les gestes qui accélèrent la propagation des microbes au quotidien?
- Quels sont les comportements à adopter pour rester en santé le plus longtemps possible ou se guérir des petits maux qui courent fréquemment dans une école? (Rhume, grippe, gastro-entérite, etc.)

Voici quelques sites de référence qui peuvent orienter les élèves dans leurs recherches :

www.saineshabitudesdevie.gouv.qc.ca/index.php?zone-etablisements-scolaires

www.fightflu.ca/combattre-lagrippe-fra.html

www.santepub-mtl.qc.ca/Mi/prevention/pdf/milieuscolaire.pdf

Droit à la protection

Pages 10 et 11 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez par ailleurs utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à la protection ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

FAIRE UN RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR LA CITATION DE BAN KI-MOON, INSCRITE EN HAUT DE LA PAGE 10

Quelqu'un peut-il expliquer ce que sont les Nations Unies? À quoi sert cette organisation?

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a été fondée en 1945, au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, par plus de cinquante pays qui entretenaient des idéaux de paix et de respect entre les individus et les nations du monde, tout en souhaitant améliorer les conditions de vie des populations de la planète. L'ONU s'est donc dotée d'une Charte devant être respectée par tout pays désirant devenir membre (on en dénombre aujourd'hui 192) et d'institutions dont les mandats visent à s'assurer que les pays se soumettent aux règles du droit international. L'UNICEF est l'organe de l'ONU qui est en charge de faire respecter les droits des enfants et de prendre des mesures concrètes pour améliorer leurs conditions et leur qualité de vie.

Pour plus d'information :
www.un.org/fr/aboutun/index.shtml

Selon vous, est-ce que tous les enfants du monde grandissent en étant libérés de la peur et de l'exploitation, au Québec comme ailleurs? Sinon, quels sont les risques desquels les enfants devraient être protégés? Voici quelques éléments de réponses.

- L'exploitation par le travail (dans les usines, dans la rue, à la maison...) ou sexuelle (prostitution, spectacles érotiques, matériel pornographique...);
- Le trafic humain;
- Les abus, les mauvais traitements et la violence (physique, verbale, psychologique, sexuelle, violence liée à des contextes de guerre...);
- La négligence;
- Etc.

Vous pouvez également demander aux élèves de définir ce qu'est la « négligence » et s'ils considèrent que celle-ci peut avoir des conséquences aussi lourdes que les abus, les mauvais traitements ou la violence. (**L'absence de traitements adéquats** – la négligence – envers un enfant peut s'avérer aussi néfaste que de lui faire subir de **mauvais traitements**.)

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : NOMME DES RÈGLEMENTS QUI PROTÈGENT LES ENFANTS CONTRE DIFFÉRENTS TYPES D'ABUS

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- Lois du pays ou de la province et règlements de la ville ou de la municipalité (ex. : Loi sur la protection de la jeunesse du Québec, signalisation routière favorable à la sécurité des enfants, etc.);
- Normes du travail (ex. : ne pas employer un mineur de moins de 16 ans pendant les heures de classe, ne pas faire travailler un mineur la nuit s'il doit aller en classe le lendemain, etc.);
- Règlements de l'école et de la maison familiale.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : SI TU APPRENAIS QU'UNE PERSONNE DE TON ENTOURAGE EST VICTIME DE MAUVAIS TRAITEMENTS OU D'UNE FORME DE VIOLENCE, COMMENT RÉAGIRAIS-TU? VERS QUELLES PERSONNES-RESSOURCES POURRAIS-TU TE TOURNER POUR OBTENIR DE L'AIDE?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- Aller vers la personne concernée elle-même pour lui apporter appui et amitié;
- Te tourner vers tes parents, les parents de la victime, ou tout adulte de confiance dans ton entourage;
- Demander l'aide ou l'avis de ton enseignante ou enseignant, du psychologue, du travailleur social ou du psychoéducateur de l'école;
- Consulter une intervenante ou un intervenant du CLSC, de l'hôpital, des autorités policières ou d'un organisme communautaire près de chez toi.

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Y en a-t-il, parmi vous, qui ont occupé ou occupent un travail? Si oui, pour quelles raisons travaillez-vous? (Par plaisir, pour l'argent de poche, pour aider quelqu'un...)

Il peut être important de mentionner que toute forme de travail des enfants n'est pas nécessairement à proscrire, ici comme au Sud. Par exemple, plusieurs enfants sur la planète participent aux corvées agricoles pour aider leur famille sans que cela nuise à leurs études ou que ce travail se réalise dans des conditions d'exploitation. Le travail des enfants n'est pas « mauvais » en soi; il doit cependant être balisé et encadré. À ce sujet, consulter le site de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) : www.ilo.org/global/topics/child-labour/lang--fr/index.htm

- Considérez-vous normal que certains enfants du monde doivent travailler, souvent même à temps plein, pour subvenir aux besoins de leur famille?
- Croyez-vous que l'exploitation et l'esclavage sont des phénomènes qui sont présents au Canada ou dans des entreprises qui appartiennent à des Canadiens?
- Comment réagissez-vous au fait qu'un enfant sur huit au Canada expérimentera un jour des épisodes de violence?

Porter attention au fait qu'il est possible qu'une ou qu'un élève de la classe ait été ou soit lui-même victime de mauvais traitements... Cette discussion doit donc être menée avec discernement et respect.

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante ou l'enseignant à l'endroit des élèves.

Une discussion peut être suscitée entre les élèves et leurs parents sur les droits et responsabilités de chacun quant à la protection des enfants, en tant qu'enfant, adulte, parent, consommateur et citoyen. Il peut même être intéressant de faire l'exercice d'identifier des entreprises qui exploitent les enfants et de ne plus les encourager, en toute solidarité avec les enfants de la planète. Au besoin, consulter les sites suivants :

en.maquillasolidarity.org

(Site en anglais et en espagnol seulement)

ÉVALUATION ÉTHIQUE DES ENTREPRISES

fr.transnationale.org

ENTREPRISES ET DROITS HUMAINS

www.amnesty.org/fr/business-and-human-rights

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVONS LE DÉFI »

Les élèves peuvent faire valoir leurs idées en s'exprimant à tour de rôle en équipe sur le sujet en utilisant divers supports (cartons, dessins, etc.). Ils peuvent même faire profiter l'école de leurs initiatives en les affichant hors de la classe pour sensibiliser les autres aux droits des enfants.

Droit à un niveau de vie décent

Pages 14 et 15 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez par ailleurs utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à un niveau de vie décent ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

- Pour vous, quelle est la différence entre la vie et la vie décente? Quels sont les éléments nécessaires pour que l'on parle d'un niveau de vie décent? (Toit, vêtements, nourriture, salubrité et hygiène, accès aux soins de santé, etc.)
- Selon vous, la majorité de la population de la planète vit-elle dans des conditions décentes? La situation du Canada est-elle représentative ou privilégiée par rapport aux autres pays? (Possibilité de faire le lien avec la page 3 de l'album, où il est question du « monde-village » de 100 habitants.)
- De quelle façon le fait de ne pas posséder de cartes d'identité ou de ne pas avoir été enregistré à la naissance peut-il constituer un obstacle à l'atteinte d'un niveau de vie décent pour un enfant?

Si notre identité n'est pas enregistrée au gouvernement, nous ne pouvons pas bénéficier des services sociaux offerts par l'État à la population (ex. : accès aux soins de santé, au chômage et à l'assistance sociale, à l'obtention d'un permis de conduire, à la fréquentation d'institutions scolaires, etc.).

Pensez à toutes les cartes que vos parents et vous possédez et à toutes les occasions où vous devez les présenter... sans cartes, comment accéder à tous ces services?

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : SI ON VOUS ANNONÇAIT AUJOURD'HUI QUE VOUS DEVIEZ, EN TANT QUE JEUNE, ABANDONNER L'ÉCOLE POUR ALLER TRAVAILLER AFIN DE RÉPONDRE À VOS BESOINS, COMMENT RÉAGIRIEZ-VOUS?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres questions à votre convenance.

Vous pouvez également interroger les élèves sur les questions suivantes :

- Croyez-vous que, lorsqu'on naît dans des conditions de richesse et d'abondance, cela signifie que nous sommes à l'abri de la pauvreté pour toute notre vie?
- Quels événements peuvent faire basculer une personne dans le cycle de la pauvreté? (Perte d'emploi, problème de santé physique ou mentale qui empêche de travailler, émigration, catastrophe naturelle, déclenchement d'un conflit armé, etc.)

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Croyez-vous qu'il est possible de vivre et de combler tous ses besoins (alimentation, logement, soins de santé, vêtements, éducation, etc.) avec un dollar par jour? Demander aux élèves d'expliquer leurs réponses.
- Selon vous, au Québec, y a-t-il des personnes qui vivent en situation de pauvreté? Cette pauvreté est-elle la même que celle vécue par les populations des pays du Sud? (Quelques éléments à considérer en lien avec la pauvreté au Québec : l'hiver froid, les prix très élevés des biens et services, mais aussi la présence d'organisations et de ressources offertes aux gens dans le besoin, la protection sociale offerte par l'État... L'idée est de faire réaliser aux élèves que la pauvreté d'ici est différente de celle du Sud, sans être moindre ou pire, mais qu'elle est bel et bien présente.)
- Avez-vous déjà participé à une activité de charité ou de solidarité avec les personnes démunies de votre communauté? Si oui, comment avez-vous vécu cette expérience?

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle permet également d'engendrer une réflexion sur nos devoirs citoyens envers ceux qui sont dans le besoin et sur l'importance des initiatives, souvent bénévoles, telles que : les cuisines populaires, les comptoirs de vêtements usagés, les programmes communautaires d'alphabétisation, les logements sociaux, etc. Enfin, une discussion peut être amorcée sur le rôle et le devoir de l'État d'assurer à ses citoyens un niveau de vie décent et de l'aide (filet ou protection sociale) en cas de besoin.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVONS LE DÉFI »

Faire le tri de ce qui est nécessaire ou non parmi nos possessions peut nous mener à poser des gestes concrets en faveur des plus démunis de notre communauté. Par exemple : donner nos vêtements trop petits ou inutilisés à un comptoir vestimentaire ou une friperie, donner des denrées non périssables à une banque alimentaire, offrir de notre temps en famille pour une œuvre de bienfaisance locale... Les élèves découvriront que la joie de donner et de partager peut même surpasser celle de recevoir.

Droit à l'éducation

Pages 16 et 17 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez par ailleurs utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit à l'éducation ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

Vous pouvez introduire la lecture de ces pages en posant quelques questions aux élèves :

- S'ils avaient le choix, y en a-t-il qui préféreraient ne pas être à l'école? Pourquoi?
- Connaissent-ils des enfants qui ne vont pas à l'école? Selon eux, pourquoi est-ce ainsi?
- Éléments de réponse pouvant enrichir la discussion :

Obligation légale de fréquenter l'école jusqu'à l'âge de 16 ans (au Québec);

Importance de l'éducation pour s'assurer un futur meilleur;

Décrochage parfois causé par les difficultés académiques, le manque de motivation ou de support de la part de l'entourage...

FAIRE UN RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR LA CITATION DE NELSON MANDELA, INSCRITE EN HAUT DE LA PAGE 16

Quelqu'un a-t-il déjà entendu parler de Nelson Mandela?

Nelson Mandela a reçu le prix Nobel de la paix pour sa lutte contre la discrimination des Noirs en Afrique du Sud. Il a été le premier président noir d'Afrique du Sud, de 1994 à 1999. Mandela a passé 27 ans en prison sous le régime ségrégationniste blanc (l'apartheid), avant de prôner un message de réconciliation qui a gagné le cœur de ses compatriotes. L'apartheid était un système de lois ouvertement raciste adopté par l'élite blanche et discriminatoire envers les Noirs, qui constituent pourtant 60 % de la population du pays.

Pour plus d'information :

www.un.org/fr/events/mandeladay/chrono.shtml

Que pensez-vous de cette citation? Mandela a-t-il raison? En quoi l'éducation peut-elle être l'arme la plus puissante pour changer le monde? Voici quelques éléments de réponses.

L'éducation peut nous permettre :

- d'acquérir des connaissances qui peuvent être mises à contribution dans l'amélioration de la situation des plus démunis, ici comme ailleurs sur la planète;
- d'améliorer notre propre sort, ainsi que de prendre conscience de la nécessité d'assurer de meilleures conditions de vie à ceux qui en sont privés;
- de briser certains préjugés qui nous empêchent de faire preuve d'ouverture et de respect envers les autres;
- de connaître nos droits et de pouvoir dénoncer les situations où ils ne sont pas respectés, pour nous ou pour les autres.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : POUVEZ-VOUS NOMMER DES AVANTAGES DE L'ÉDUCATION?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- L'éducation permet l'apprentissage du vivre-ensemble, la connaissance de nous-mêmes et de différents savoirs, le développement de notre style ou nos styles d'apprentissage ainsi que de notre personnalité et de nos talents.
- L'éducation nous fait découvrir de nouveaux horizons, rencontrer des gens et apprendre à mettre les efforts nécessaires pour atteindre nos objectifs.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : À VOTRE AVIS, POURQUOI AUTANT D'ENFANTS DANS LE MONDE N'ONT-ILS PAS ACCÈS À L'ÉDUCATION?

Après avoir écouté les différentes réponses des élèves, vous pouvez bonifier au besoin avec les éléments suivants ou d'autres à votre convenance :

- La pauvreté, la nécessité de travailler pour survivre, les maladies, la guerre, le manque ou l'éloignement des infrastructures, la culture, etc.

Notez qu'en répondant à cette question, les élèves peuvent faire mention des exemples illustrés et décrits dans la section « Saviez-vous que? », ce qui permet de faire le lien avec la page 17.

RETOUR AVEC LES ÉLÈVES SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Trouvez-vous injuste que des filles n'aient pas accès à l'éducation simplement parce qu'elles sont des filles?
- Qui est l'élève qui habite le plus loin de l'école? Combien de temps mettez-vous à vous rendre à l'école? Seriez-vous motivés à venir à l'école si vous deviez marcher pendant près de 2 heures chaque matin pour vous y rendre?
- Croyez-vous que les élèves qui doivent marcher sur de telles distances pour se rendre à l'école vivent dans des conditions similaires aux vôtres? Qu'ils ont accès à un bon déjeuner et sont habillés adéquatement pour entreprendre une si longue marche?

Saviez-vous que, selon les résultats de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA), 800 000 Québécois, âgés de 16 à 65 ans, se situent au plus bas niveau de l'échelle des capacités de lecture?

www.fondationalphabetisation.org/adultes/analphabetisme_alphabetisation/statistiques

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante et l'enseignant à l'endroit des élèves.

Il peut aussi s'avérer intéressant de susciter une discussion entre les élèves et leurs parents sur les droits et responsabilités de chacun quant à l'éducation. L'album peut d'ailleurs être utilisé à la maison pour engendrer une discussion familiale au sujet des droits et responsabilités des enfants.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVONS LE DÉFI »

Les élèves peuvent faire valoir leurs idées en s'exprimant à tour de rôle en équipe sur le sujet en utilisant divers supports (cartons, dessins, etc.).

Les élèves peuvent voter sur les propositions les plus intéressantes, réalistes ou susceptibles d'être bien reçues auprès de l'équipe de direction, des enseignants, des parents et des autres élèves de l'école.

Pourquoi ne pas faire parvenir un compte-rendu de vos initiatives au rita@in-terre-actif.com afin que nous les publions en ligne sur le site du Réseau In-Terre-Actif?

Droit de vivre en paix

Pages 18 et 19 de l'album

DÉROULEMENT PROPOSÉ

Lecture dirigée et animée de ces pages en classe ou lecture par les élèves, individuellement ou en équipe. Vous pouvez par ailleurs utiliser les pistes suivantes en tant qu'amorce pour introduire le droit de vivre en paix ou pour effectuer un retour en groupe à la suite de la lecture.

SELON VOUS, LES ENFANTS PRÉFÈRENT-ILS LA PAIX OU LA GUERRE?

La question peut sembler enfantine, mais il importe que les élèves prennent conscience que la très grande majorité des enfants ne choisissent pas la guerre, ils la subissent.

Vous pouvez poser la même question aux jeunes en remplaçant le mot guerre par le mot violence afin de faire davantage de liens avec la réalité vécue au Canada (absence de conflits armés).

À VOTRE AVIS, POURQUOI FAIT-ON LA GUERRE?

Réponse possible : D'abord, vous pouvez faire mention qu'en tant que jeune ou adulte, il est bien difficile de comprendre les vraies motivations de la guerre et le jeu des alliances entre les pays. Le désespoir engendré par la pauvreté et les inégalités constituent bien souvent une des principales raisons qui amènent une population à envisager de prendre les armes pour parvenir à sa survie. Également, pour certaines personnes ou organisations cupides et sans scrupule, la guerre peut s'avérer très payante. Certaines entreprises qui fabriquent et vendent des armes font des affaires en or et elles peuvent tirer profit du fait que les hostilités se poursuivent puisque les pays en guerre dépensent des sommes très élevées pour s'armer. Enfin, un conflit armé peut être entamé dans le but de contrôler les richesses naturelles d'un pays, comme le pétrole ou les diamants.

RETOUR SUR LES RÉPONSES À LA QUESTION : INDIQUEZ DES FAÇONS DE RÉGLER LES CONFLITS SANS AVOIR RECOURS À LA VIOLENCE

Demandez à des élèves d'exposer leurs réponses. Vérifiez auprès des autres élèves s'ils sont d'accord avec les réponses formulées. Voici des éléments pour compléter au besoin :

- Accepter de partager
- Écouter l'autre sans le juger
- Briser la loi du silence, oser dire ce qui ne va pas
- Pratiquer le dialogue en utilisant la communication non violente (ex. : commencer les phrases avec le « je » plutôt que le « tu »)
- Essayer de se mettre à la place de l'autre afin de comprendre ce qu'il peut ressentir
- Dédramatiser par l'humour
- Demander à un tiers (médiateur) de jouer le rôle de l'arbitre dans le conflit - Prendre le temps de réfléchir et de prendre une distance par rapport au conflit
- Etc.

POUR PLUS D'INFORMATION :

www.mondeentete.net/pdf/astucespourresoudreunconflit.pdf

POSER LA QUESTION SUIVANTE À VOS ÉLÈVES : POUVEZ-VOUS NOMMER DES CONFLITS ARMÉS QUI FONT RAGE ACTUELLEMENT SUR LA PLANÈTE?

Réponses possibles :

- Irak
- Afghanistan
- Colombie
- Somalie
- République démocratique du Congo
- Ouganda
- Soudan (Darfour)
- Etc.

Inviter, si possible, les élèves à repérer ces pays sur une carte du monde.

ATTENTION : Certains de ces conflits armés peuvent ne plus être en cours lors de la réalisation de cette activité.

RETOUR SUR LES RÉPONSES DES JEUNES PAR RAPPORT AUX ÉMOTIONS RESENTIES PAR UN JEUNE QUI VIT DANS UNE ZONE DE GUERRE.

Vous pouvez faire vivre la mise en situation suivante aux élèves sur les impacts de la vie dans une zone de guerre pour les enfants.

TOUT LE MONDE DEBOUT (INSISTER POUR QUE LES JEUNES SE LÈVENT)

- L'enseignante ou l'enseignant joue le rôle du chef d'un groupe armé dans une zone militarisée...
- Six filles sont les premières victimes (victimes de violence sexuelle ou enlevées pour travailler dans des bordels, se prostituer, etc.). (Elles s'assoient.)
- Trois ou quatre garçons marchent sur une mine antipersonnel (une mine antipersonnel est un engin explosif dissimulé dans le sol qui explose lorsque l'on marche dessus). (Ils s'assoient.)
- Trois ou quatre garçons sont enlevés et deviennent soldats pour ici ou ailleurs. (Ils s'assoient.)
- Trois ou quatre autres ont perdu leur famille et ils sont seuls au monde. Ils ont été contaminés par les composantes des obus, ils sont affamés ou terrorisés. (Ils ou elles s'assoient.)
- Les autres, vous avez été épargnés. Cependant, ce à quoi vous avez assisté vous traumatise pour le reste de vos jours. (Faire en sorte de laisser quelques personnes debout.)
- Les guerres détruisent la vie des enfants. Elles font des millions de morts, de blessés, de traumatisés et d'orphelins.

RETOUR SUR DES ÉLÉMENTS DE LA SECTION « SAVIEZ-VOUS QUE? »

Vous pouvez attirer l'attention de vos élèves sur l'un ou l'autre des éléments de votre choix ou leur demander de vous mentionner quels ont été les éléments qui les ont interpellés et pourquoi.

RETOUR SUR LA SECTION « NOUS AVONS DES DROITS ET DES RESPONSABILITÉS »

Cette section permet de faire prendre conscience aux élèves de la nécessité de se responsabiliser quant à leurs droits. Elle peut être l'occasion de faire un rappel sur certaines attentes de l'enseignante ou enseignant à l'endroit des élèves.

RETOUR SUR LA SECTION « RELEVONS LE DÉFI »

Cette activité peut permettre d'évaluer certaines compétences en français et en éthique.

Notez qu'il est gratuit de faire parvenir du courrier au Premier ministre du Canada. Voici ses coordonnées postales :

**Monsieur le Premier ministre du Canada
Chambre des Communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6**

Pourquoi ne pas faire parvenir les meilleures lettres au rita@in-terre-actif.com afin que nous les publiions en ligne sur le site du Réseau In-Terre-Actif?

Conclusion

Pages 20 et 21 de l'album

En guise de conclusion de l'album pédagogique « Comprendre pour agir : les droits des enfants », il peut être intéressant de vérifier si les élèves ont intégré les connaissances qui leur ont été transmises sur les droits des enfants en leur posant quelques questions :

- Quels sont les droits que vous avez appris à connaître et à comprendre?
- Quels sont, selon vous, les droits des enfants qui sont les plus importants, ceux qui nécessitent le plus qu'on investisse des efforts pour les défendre? Pourquoi?
- Croyez-vous qu'il est important que des documents internationaux comme la Convention relative aux droits de l'enfant existe soient signés et ratifiés par le plus de pays possible? Croyez-vous que cela peut faire la différence pour les enfants du monde?
- Mis à part les gestes mentionnés dans la conclusion de l'album, quelles sont les autres pistes d'action à suivre afin de respecter et de promouvoir les droits des enfants dans notre quotidien?

(L'enseignante ou l'enseignant peut insister sur l'importance de promouvoir et de faire respecter les droits des enfants autour de soi afin de contribuer à bâtir une société plus juste et égalitaire pour les enfants d'aujourd'hui et ceux de demain.)

Une piste d'action pertinente à explorer est celle de la conception d'une charte des droits à respecter en classe. Vous pouvez demander aux élèves de cibler les droits et, pourquoi pas, les libertés qui leur tiennent le plus à cœur dans leur contexte scolaire. Ensuite, seuls ou en équipes, ils peuvent rédiger des articles qui expriment clairement les droits qui devront désormais être respectés.

Vous pouvez adopter des articles en passant au vote et en déterminant le nombre de voix minimales à atteindre dans la classe pour qu'un article se retrouve dans la charte, ou tout simplement attribuer à chaque personne ou équipe la responsabilité d'élaborer un article en lien avec un droit préalablement déterminé. Ensemble, vous pouvez même déterminer quelles seront les conséquences à imposer à ceux qui auront franchi les limites établies par la charte en bafouant l'un ou l'autre des droits qui y seront inscrits.

Enfin, les élèves pourront ensuite apposer leur signature sur le document officiel afin de signifier leur accord et leur intention de respecter les principes énoncés dans leur charte. Parce que le respect des droits des enfants, c'est l'affaire de tous et de chacun, et ce, au quotidien!

Réponses aux jeux et références pertinentes

Pages 12 et 13 de l'album

RÉPONSES AUX JEUX

MOT-MYSTÈRE

Vertical :

1. mines
2. eau
3. paludisme
4. éducation
5. toit

Horizontal :

6. préjugés
7. enfant-soldat (sans trait d'union dans la grille)
8. traitements

ASSOCIATIONS

1. E - Droit à la non-discrimination
2. D - Droit de vivre en paix
3. A - Droit à la vie et à la santé
4. C - Droit à la protection
5. F - Droit à un niveau de vie décent
6. B - Droit à l'éducation

TESTE TES CONNAISSANCES!

1. Manque d'estime de soi, difficulté à faire confiance (surtout aux adultes), possibilité de reproduire les mauvais traitements sur leur entourage, etc. Plusieurs autres réponses sont acceptables selon le bon jugement de l'enseignante ou l'enseignant.

2. Six cents millions

3. Sexe, origine, couleur, langue, culture, religion, orientation sexuelle, situation économique, etc. Plusieurs autres réponses sont acceptables selon le bon jugement de l'enseignante ou l'enseignant.

4. Droit à l'éducation

5. Sans un état de santé minimal, la survie même est menacée. C'est donc le droit à la vie et à la santé qui donne un sens aux autres droits. Les enfants doivent d'abord survivre pour pouvoir jouir des autres droits inscrits dans la Convention.

6. Ils ont également la responsabilité de régler leurs différends avec les autres de manière non violente.

RÉFÉRENCES PERTINENTES

RÉSEAU IN-TERRE-ACTIF

www.in-terre-actif.com

LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

www.unicef.org/french/crc

LES DROITS DES ENFANTS (SITE DU GOUVERNEMENT DU CANADA)

www.international.gc.ca/rights-droits/kids-enfants/index.aspx?lang=fra

PORTAIL DES DROITS DES ENFANTS

www.droits-enfant.org

TOUT (OU PRESQUE) SUR LES DROITS DES ENFANTS

www.droitsenfant.com

UNICEF

www.unicef.org/french

« Nous sommes les enfants du monde, et malgré nos différences, nous partageons une réalité commune. Nous sommes unis par notre combat pour rendre le monde meilleur pour tous. Vous considérez que nous sommes l'avenir, nous sommes aussi le présent. »

-Un monde digne de nous, 8 mai 2002, session extraordinaire des Nations Unies consacrée aux enfants

LE RÉSEAU

**IN TERRE
ACTIF**

IN-TERRE-ACTIF.COM

942, rue Ste-Geneviève

Trois-Rivières (Québec)

G9A 3X6, Canada

t 819-373-2598 / f 819-373-7892

rita@in-terre-actif.com

www.in-terre-actif.com